

INTER
SCOT
DE CORNOUAILLE



Un cadre de concertation régional : la Conférence des SCOT

- ▶ Une Conférence constituée de 26 établissements publics compétents en matière de SCoT, installée le 21 février 2021
- Présidée par Pierre Yves MAHIEU, Président du SCoT des Communautés du pays de Saint-Malo, administrateur Bretagne à la Fédération nationale des SCoT,
- Participation de Laurence Fortin, Vice-Présidente Territoires, Economie et Habitat à la Région Bretagne en charge de la modification du SRADDET.





Un cadre de concertation régional : la Conférence des SCOT

Sur les projets d'envergure

La Conférence propose de mettre en place un mécanisme de solidarité territoriale autour des projets d'envergure en Bretagne définis par 4 critères principaux :

- ▶ Un projet d'envergure est très consommateur de foncier et « pénalisant » pour son territoire d'implantation,
- ▶ Un projet d'envergure répond aux enjeux et / ou les besoins vitaux du territoire régional,
- ▶ Un projet d'envergure est "opportun", c'est à dire pertinent, judicieux, utile,
- ▶ Un projet d'envergure est "mûr et certain."



Un cadre de concertation régional : la Conférence des SCOT

Sur la territorialisation

La Conférence propose d'arrêter 4 principes :

1. Prendre en compte les efforts déjà effectués en termes de sobriété foncière,
2. Définir une armature territoriale régionale,
3. S'appuyer sur les projets de territoire, en lien avec les capacités d'accueil démographiques, économiques [...],
4. Prendre en considération le potentiel mobilisable dans les espaces déjà artificialisés.



Un cadre de concertation régional : la Conférence des SCOT

Les autres attentes de la Conférence des SCOT:

- ▶ Mettre en place des outils d'aménagement adaptés au ZAN:
 - Outils de portage foncier
 - Outils de maîtrise de l'accession aidée en zones tendues
 - Outils de maîtrise du foncier économique
 - Outils liés à la renaturation

- ▶ Travailler sur des outils fiscaux et financiers favorables à la sobriété foncière.



Un cadre de concertation régional : la Conférence des SCOT

Méthode pour la suite...

- ▶ Travail collaboratif de long-terme avec la Région, via une ingénierie dédiée,
- ▶ Association de représentants des collectivités (AMF, AdCF),
- ▶ Rencontre avec le Préfet de Région le 10/10/22.